

Table des matières

Liste des représentants syndicaux	p. 2
Mise à jour du président national	p. 3-4
Santé et sécurité	p. 5
Formulaire Juste Pour Vous	p. 6
En Mémoire	p. 7
Apparaître dans le magazine	p. 7
Formulaire de Déclaration relative à l'indemnité supplémentaire & Déclaration d'indemnité de location	p. 8
Commander le rapport financier 2024	p.8
Congrès annuel des sections	p. 9
Message de l'agente national des relations du travail	p. 10
Processus de changement d'adresse	p. 10
Concours Photo	p. 11
Assurance pour les bureaux fournis par les maîtres de poste	P.12-13

Bureau national

Président national
Dwayne Jones



Vice-présidente nationale
Judy Potter

Vice-présidente nationale
Brigitte Faucher

Agente national des relations du travail
Sonia Dupuis



**Gérante de bureau /
Comptabilité Financière Administrative**
Vanessa Leblond

Spécialiste en données informatiques et techniques
Pascal Leroux

Adjointe administrative
Andréanne Ménard



Assistante administrative financière
Gaetana Roberge



Le maître de poste canadien

est publié deux fois par année par l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints.

N° de convention 40069832 ISSN/0008-4794

Montage, conception et mise en page
Andréanne Ménard



Scanner le code QR pour accéder à notre site web.

Veuillez nous envoyer des photos de votre bureau de poste à: mail@cpaa-acmpa.ca



CPAA Union Representatives / Représentants syndicaux de l'ACMPA

281 Queen Mary, Ottawa, Ontario K1K 1X1 mail@cpaa-acmpa.ca

Name and address / Nom et adresse	Email / Courriel	Tel. No. / no de tél.		
		Fax	Off.-bureau	Home-rés.
Mr. Dwayne Jones, Nat. Pres. / Prés. Nat.	DwayneJones@cpaa-acmpa.ca	613-745-5559	613-745-2095	
Mrs. Judith Potter, Nat. Vice Pres. / Vice-prés. Nat.	judypotter@cpaa-acmpa.ca	613-745-5559	613-745-2095	
Mme Brigitte Faucher, Nat. Vice Pres. / Vice-prés. Nat.	brigittefaucher@cpaa-acmpa.ca	613-745-5559	613-745-2095	
Ms. Sonia Dupuis, Lab. Rel. Off. / Off. rel. trav.	soniadupuis@cpaa-acmpa.ca	613-745-5559	613-745-2095	

Newfoundland and Labrador / Terre-Neuve-et-Labrador

Ms. Kimberly V. Hunt, Pres., 20 Dawes Place, Conception Bay S. NL A1X 6Z7 (Hr Main)	kvhuncpaa@gmail.com	709-744-2546	709-728-7600	709-744-1945
Ms. Daphne Tobin-Evans, Vice Pres., PO Box 83, English Harbour West NL A0H 1M0 (Harbour Breton)	dtevens.cpaa@gmail.com	709-888-2184	709-885-2655	709-888-2105
Mrs. Sherry-Lee Williams, Sec.-Treas., PO Box 122, New Harbour NL A0B 2P0 (Dildo)	sherrywilliamscpaa@gmail.com	709-582-3067	709-582-3115	709-582-3067
Mrs. Mary Green, Dir., Box 111, Green's Harbour NL A0B 1X0	emcooper130@outlook.com		709-582-2550	709-582-3334
Mrs. Karla Parsons-Jacobs, Dir., PO Box 268, Hampden NL A0K 2Y0	karlajacobs.cpaa@hotmail.com		709-455-2109	709-455-5552

Maritime / Maritimes

M. Eugene Verdon, Pres., 10610 Route 113, Miscou Centre NB E8T 1Y9 (Lameque)	eugeneCPAA@outlook.com	506-344-5660	506-344-2223	506-344-8974
Mme Lisa MacDonald, Vice Pres., 1796 Route 211 RR 2, Sherbrooke NS B0J 3C0 (Bickerton .)	lisamacCPAA@hotmail.com	902-522-2115	902-364-2081	902-522-2079
Mme Lise Doiron, Sec.-Treas., 305 route 365, Tilley Road NB E8M 1N7 (Caraquet)	liseCPAA@outlook.com	506-600-0166	506-727-3200	506-888-7634
Mrs. Krista Heath, Dir., 61 Princess Ave. Po Box 466, Trenton NS B0K 1X0	kristaheathCPAA@hotmail.com		902-752-3244	902-301-3859
Ms. Mary Chaisson, Dir., PO Box 771 - 17 Lavie Ave, Souris PE C0A 2B0 (Hunter Riv.)	maryccpaa@gmail.com		902-964-2424	902-215-0003

Québec

M. Steeven Roy, Prés., 117 Pouliot, St-Henri-de-Lévis QC G0R 3E0	s.roy.acmpaquebec@gmail.com		418-700-3600	418-700-3600
Mme Chantal Coulombe, Vice-prés., 1331 Principale, St-Côme QC J0K 2B0 (Rawdon)	ccoulombe.acmpa@gmail.com			450-883-3137
Mme Angèle Sénéchal, Sec.-Trés., 59 Sainte-Marie, Les Éboulements QC G0A 2M0 (Baie St-Paul)	asenechal.acmpa@gmail.com		418-435-2541	418-635-2676
Mme Chantal Corriveau, Dir., 183 rue St-Maurice, Val des Sources QC J1T 3L3 (Wotton)	ccorriveau.acmpa@gmail.com		819-828-2466	819-828-3641
**				

Ontario

Mrs. Connie A. Kelloway, Pres., Box 2121, Angus ON L0M 1B0	connie4cpaa@sympatico.ca	705-424-7377	705-424-5653	705-733-6820
Mr. T. Anders Carson, Vice Pres., 4726 Briton Houghton Bay Rd, Portland ON K0G 1V0 (Westport)	anders4cpaa@gmail.com		613-272-0006	613-282-9996
M. Christopher La Berge, Sec.-Treas., Po Box 134, St Williams ON N0E 1P0 (Port Rowan)	chris4cpaa@hotmail.com		519-586-3220	519-771-4293
Mrs. Carrie Hendsbee, Dir., 319 Parkside Dr Box 623, Waterdown ON L0R 2H0 (Carlisle)	carrie4cpaa@gmail.com		905-689-0353	905-220-9340
Ms. Michelle Black, Dir., 125 Blanchard St East, Gravenhurst ON P1P 1B1 (Bala)	michelleb4cpaa@gmail.com		705-762-5412	705-305-9795
Mrs. Angelene Pudas, Dir., 50 Hoath St, Bruce Mines ON P0R 1C0 (Desbarats)	angelene4cpaa@gmail.com	705-782-6227	705-782-6227	705-665-5493

Manitoba

Mrs. Janet Johnson, Pres., Box 307, Anola MB R0E 0A0 (East Selkirk)	jjohnsoncpaa@gmail.com			204-232-1571
Mr. Raymond Bonk, Vice Pres., PO Box 1258, Killarney MB R0K 1G0	rbonk.cpaa@hotmail.com	204-523-8407	204-523-4920	204-523-8407
Mrs. Hope M. Toporowski, Sec.-Treas., PO Box 66, Fork River MB R0L 0V0	hopecpaa@mymts.net		204-657-2453	204-656-4815
Mrs. Kimberly Houston, Dir., PO Box 135, Oak Lake MB R0M 1P0	kimbcpaa@gmail.com	204-855-3225	204-855-2851	204-730-0233
**				

Saskatchewan

Ms. Yolanda Kreitzer, Pres., Box 119, Raymore SK S0A 3J0 (Punnichy)	yolanda@cpaask.org	306-746-9001	306-535-1100	306-535-1100
Ms. Amanda Hannah, Vice Pres., PO Box 2738, Melfort SK S0E 1A0 (Kinistino)	amanda@cpaask.org		306-864-3553	306-921-3936
Ms. Janelle Christensen, Sec.-Treas., PO Box 144, Hawarden SK S0H 1Y0 (Davidson)	janelle@cpaask.org		306-567-3118	306-855-2066
Ms. Crystal Dumonceaux, Dir., PO Box 2229, Fort Qu'Appelle SK S0G 1S0	crystal@cpaask.org		306-332-5911	306-332-3883
Ms. Katherine Alexander, Dir., PO Box 704, Raymore SK S0A 3J0 (Wynyard)	kathy@cpaask.org		306-554-3622	306-737-2630

Alberta, Northwest Territories and Nunavut / Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

Mrs. Xan Moffatt-Toews, Pres., PO Box 2368, Fairview AB T0H 1L0	xan@abntnucpaa.com	780-835-2157	780-835-2855	780-835-2147
Mr. Gerry Henry, Vice Pres., General Delivery, Del Bonita AB T0K 0S0 (Warner)	gerry@abntnucpaa.com	403-758-6329	403-758-6497	403-642-3992
Mrs. Katherine Simmons, Sec.-Treas., PO Box 21, Islay AB T0B 2J0	kathy@abntnucpaa.com		780-744-6688	780-871-3652
Mrs. Arlene Baird, Dir., 50009-Hwy 814, Leduc County AB T4X 0K2 (Nisku)	arlene@abntnucpaa.com		780-955-2475	780-974-8501
Mrs. Karen Luger, Dir., Box 425, Redwater AB T0A 2W0 (Lamont)	karen@abntnucpaa.com		780-942-2440	780-903-6603
Mr. John Pelley, Dir., PO Box 658, Fort Macleod AB T0L 0Z0	john@abntnucpaa.com		403-553-4334	780-502-3423

British Columbia and Yukon / Colombie-Britannique et Yukon

Mrs. Denise Sorenson, Pres., 12-2714 Lower 6 Mile Road, Nelson BC V1L 6L4 (Salmo)	deniseCPAA@gmail.com		250-357-2022	250-551-5711
Mrs. Marina Johnston, Vice Pres., 2334 Eva Rd, Lee Creek BC V0E 1M4 (Blind Bay)	marinacpaa@gmail.com		778-490-8069	250-574-7702
Ms. Janice Elliott, Sec.-Treas., Box 141, Keremeos BC V0X 1N0 (Hedley)	janice.cpaa@gmail.com		250-292-8550	778-809-6717
Mrs. Sophie Shulist, Dir., Box 168-4817 Riverview Dr, Edgewater BC V0A 1E0 (Radium Hot springs)	sophie.cpaa@gmail.com		250-347-9460	250-688-4338
Mrs. Shona Brawdy, Dir., 9571 211A St, Langley BC V1M 1P2 (FORT LANGLEY)	shona.cpaa@gmail.com	604-888-3144	604-888-3144	604-866-5256



Mise à jour du président national

Nous remercions notre équipe juridique pour son aide dans les mises à jour suivantes.

Mise à jour Négociation

Dans notre dernière mise à jour sur les négociations, nous vous avons informé que les négociations avec la Société avaient été rompues en décembre et que nous étions à la recherche d'un arbitre que les deux parties accepteraient d'embaucher. Nous avons dû passer par plusieurs suggestions avant de nous entendre sur un arbitre. Au début du mois de mars dernier, la Société a finalement choisi un arbitre. Nous avons ensuite communiqué avec l'arbitre pour l'inviter à entendre l'affaire, et nous disposons maintenant des dates provisoires de l'audition qui établira notre convention collective au cours des prochains mois.

Il a été malheureux de lire, dans l'un des derniers « messages d'information supplémentaires » envoyés par la Société à tous les bureaux de poste desservis par l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA), que la Société canadienne des postes avait accepté un paiement de 5 % fondé sur les augmentations salariales accordées à tous les membres d'une autre unité de négociation. Depuis l'automne dernier, l'ACMPA a demandé, à deux reprises, qu'un paiement similaire fondé sur les augmentations salariales soit accordé à ses membres. Nous estimions qu'il s'agirait d'un bon moyen de reconnaître tout le travail acharné que ses membres ont accompli. Le fait que la Société paie maintenant les membres de deux autres unités de négociation tout en refusant de payer l'équivalent aux membres de l'ACMPA constitue un traitement injuste envers les employés membres de l'ACMPA. La Société n'a présenté aucune raison pour laquelle elle ne verserait pas le paiement aux membres de l'ACMPA, outre un simple refus et l'affirmation vague qu'elle espère que notre convention collective soit bientôt conclue. Ce refus a été donné avant que la Société accepte l'arbitre et les dates de l'audition.



Le Comité des négociations continuera à faire pression afin d'obtenir le meilleur résultat possible pour tous les membres de l'ACMPA alors que nous nous préparons à présenter notre offre finale à l'arbitre.

Commission d'enquête sur les relations de travail à Postes Canada

En décembre dernier, le gouvernement fédéral a demandé au Conseil canadien des relations industrielles d'ordonner la fin de la grève à Postes Canada qui avait mobilisé 55 000 travailleurs membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). Une commission d'enquête sur les relations de travail a été chargée d'examiner les questions structurelles qui ont mené à l'impasse des négociations, sous la direction de l'arbitre William Kaplan. Même si la commission d'enquête sur les relations de travail se concentre sur le conflit de travail entre le STTP et la Société canadienne des postes (SCP), l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) a suivi ce processus de près pour s'assurer que notre voix est entendue sur toutes les questions qui menacent d'avoir une incidence sur nos membres.



Les audiences sont maintenant bien avancées. Le STTP et la SCP ont présenté leur point de vue sur ces questions par écrit et ont également plaidé leurs causes lors des audiences orales qui ont eu lieu en janvier et février. Le 14 février 2025, l'ACMPA a également présenté ses propres soumissions sur ces questions, qu'il vous est possible de lire à www.cpa-a-acmpa.ca.

Les représentants de Postes Canada ont mis l'accent sur le besoin croissant de soutenir la concurrence dans le marché des colis, sur la nécessité de réviser en profondeur sa convention collective avec le STTP pour être en mesure de faire concurrence à des concurrents agiles, ainsi que sur la nature changeante du service postal, entre autres questions. Postes Canada a également fait usage de ce processus pour s'attaquer à certaines questions plus générales auxquelles la Société est confrontée, comme celle de la prestation de services postaux aux collectivités rurales, éloignées et nordiques.

Lors de la dernière journée d'audience, la Société a contesté le moratoire durement gagné par l'ACMPA sur la fermeture des bureaux de poste ruraux. La Société affirme à présent que le moratoire est l'une des « causes profondes » de ses difficultés financières et qu'il doit être remplacé par une approche modernisée. L'ACMPA a contesté cette affirmation directement dans ses soumissions écrites. Nous avons clairement fait la



démonstration que d'autres réductions de service dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques ne résoudre-
3 pas les défis financiers de Postes Canada. Les bureaux de poste ruraux de l'ACMPA offrent le mode de livraison le plus économique exploité par la Société.



Mise à jour du président national

Comme nos membres le savent trop bien, c'est parce que les facteurs liés aux coûts opérationnels sont moins élevés dans ces régions et parce que les bureaux de poste exploités par l'ACMPA ont *déjà* subi des vagues successives de compressions du financement et des services dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques. Cette tendance doit cesser. Le coût du maintien de ces services postaux essentiels ne peut être assumé uniquement par les travailleurs de l'ACMPA.

À ce jour, quelque 900 participants ont présenté des soumissions dans le cadre de l'enquête. Une fois les audiences terminées, la Commission rédigera son rapport qui sera présenté au ministre du Travail en mai 2025. Nous continuerons de surveiller ce processus de près et d'exiger que l'ACMPA ait un siège à la table pour toute question qui a une incidence sur nos membres.

Où se trouve mon colis?

Nous sollicitons votre aide pour faire connaître à la Société les problèmes que rencontrent de nombreuses personnes lorsqu'elles traitent des colis dans les bureaux de poste.

Nous avons entendu dire que plusieurs rencontrent ce genre de problèmes au quotidien lorsqu'ils doivent composer avec la façon dont les colis sont traités et les clients qui viennent chercher leur colis.

- De nombreux bureaux ont une multitude de colis à saisir dans le système de point de vente au détail (PVD) lorsqu'ils arrivent le matin. Lorsqu'ils commencent à saisir les colis dans le système, un avis est envoyé au client par courriel pour l'informer que son colis est prêt à être ramassé, avant même que le préposé ait fini de saisir tous les colis. Il s'agit d'une situation problématique, car le client se rend au bureau de poste pour ramasser son colis avant même alors que les étiquettes de la carte Avis de livraison (CAL) n'ont peut-être pas été imprimées et que les cartes de colis n'ont même pas été distribuées. Sans avoir à parcourir les colis physiques ou à parcourir les pages entières d'étiquettes CAL, le préposé n'a aucune façon de savoir où se trouve le colis et quel est le colis destiné à ce client précis.
- Nous avons demandé à la Société de retarder l'envoi des messages aux clients afin d'accorder aux préposés le temps nécessaire pour traiter tous les colis. On nous a répondu que ce n'était pas possible.
- Nous avons alors demandé à la Société de faire en sorte que la messagerie indique que le **colis** sera prêt aux fins de ramassage et de surveiller les cartes d' Avis de livraison. On nous a dit que cela ne pouvait pas se faire à l'échelle nationale.

Si vous avez rencontré ce genre de problème ou que vous avez éprouvé d'autres problèmes non énumérés dans la présente, veuillez nous envoyer le nom de votre bureau de poste et confirmer qu'il s'agit effectivement d'un problème que vous rencontrez. De même, si vous avez d'autres exemples de problèmes liés à la façon dont les colis sont traités dans les bureaux de l'ACMPA à nous fournir, veuillez également nous en faire part.

Voici comment vous pouvez communiquer avec nous :

- Par courriel à l'adresse: mail@cpaa-acmpa.ca
- Par télécopieur : 613 745-5559
- Par courrier à l'ACMPA, 281, rue Queen Mary, Ottawa (Ontario) K1K 1X1

Nous vous remercions de vos réponses rapides alors que nous continuons à faire part des préoccupations de nos membres à Postes Canada.



Dwayne Jones
Président national



Santé et Sécurité

SOYEZ PRÉPARÉS

Votre famille saurait-elle quoi faire si vous étiez soudainement hospitalisé ou incapable de travailler en raison d'une maladie qui dure plus de sept jours civils, ou si vous vous remettiez d'un accident non lié au travail? Vos proches sauraient-ils où trouver les renseignements vous concernant, comme les numéros d'employé, le nom de la personne-ressource à contacter à Postes Canada et comment obtenir des renseignements sur le Programme d'assurance-invalidité de courte durée (PAICD)?

Voici les renseignements dont il est bon de disposer en cas d'urgence :

Ne laissez pas vos proches chercher ces renseignements au moment où vous en avez besoin.

Votre nom complet et votre numéro d'employé de Postes Canada (qui se trouve sur votre bulletin de paie)		
# _____		
Personne contact en cas d'urgence:	Nom _____	Tél. _____
Gestionnaire de zone locale:	Nom _____	Tél. _____
Votre chef :	Nom _____	Tél. _____
Votre bureau de poste :	Nom _____	Tél. _____
Votre maître de poste ou votre adjoint:	Nom _____	Tél. _____

Remplissez le présent formulaire et rangez-le dans un endroit accessible.

Les élections des représentants en matière de santé et de sécurité auront lieu en 2025.

Restez à l'affût des informations à venir.



JUSTE POUR VOUS

DATES LIEUX SUJETS

DATES

22, 23 et 24 OCTOBRE 2025

LIEUX

St John's NL anglais

Québec QC français

Ottawa ON anglais

Calgary AB anglais

SUJETS

FORMATION de 3-JOURS – pour membres actifs de l'ACMPA

- L'histoire de l'ACMPA
- Les règlements/politiques
- Le mouvement syndical
- Droits
 - ✓ Convention collective
 - ✓ Loi canadienne sur les droits de la personne
 - ✓ Code canadien du travail

Canadian Postmasters
and
Assistants Association



L'Association canadienne
des maîtres
de poste et adjoints

Êtes-vous membre actif et vous souhaitez approfondir vos connaissances syndicales ?

S'agit-il de votre première formation Juste Pour Vous ?

Si vous avez répondu oui à ces deux questions, une partie de notre fonds d'éducation négocié a été utilisée pour développer et présenter une formation conçue Juste Pour Vous !

OBJECTIFS – vous aurez une meilleure compréhension :

- ✓ de la structure de l'ACMPA
- ✓ des articles de notre convention collective
- ✓ comment vous pouvez travailler pour l'ACMPA
- ✓ le rôle de l'ACMPA au sein du mouvement syndical
- ✓ comment l'ACMPA peut travailler pour vous

Informations importantes :

- Du 21 au 25 oct. 2025, le fonds d'éducation de l'ACMPA défrayera vos dépenses : de salaire, du per diem, d'hébergement, de voyage, etc.
- L'inscription est limitée à 50 participant(e)s à travers le Canada par tirage au sort.
- Les représentants syndicaux anciens et actuels ne sont pas admissibles à cette formation.
- Les membres de l'ACMPA qui ont déjà participé à la formation Juste Pour Vous ne sont pas admissibles.
- Une seule candidature par membre sera acceptée.
- Nous vous demandons de vérifier vos dates de disponibilité pour les sessions de formation afin d'éviter des annulations et des frais additionnels.
- Communiquer avec l'ACMPA immédiatement si vous êtes en congé, quel que soit le type de congé, afin que des dispositions puissent être prises.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION JUSTE POUR VOUS

L'inscription doit être reçue avant le **30 juin 2025** à : **ACMPA, 281 Queen Mary, Ottawa ON K1K 1X1**

Nom _____

Adresse _____ Ville _____

Province _____ Code Postal _____

Nom du bureau de poste _____

Téléphone (m) _____ (b) _____

Courriel _____

Titre de votre poste _____

Formation dans la langue de votre choix

français

anglais

En Mémoire

Debbie Badger
Gift Lake AB

Valerie Mayne
Madeira Park BC

Robert Clyne
Little Britain ON
Ancien dir. Section ON

Johanne Martin
Metabetchouan Lac à la
Croix QC

John Thomas
Newtown NL

Judy Green
Devon AB

Nelson Martel
Lac Bouchette QC

Kathryn Koster
Sayward BC

Catherine Léger
Ancienne Dir. et Vice-
Prés. Section MR



Nos plus sincères condoléances à leur famille et amis

Nous voulons avoir de vos nouvelles ! Si vous ou votre bureau de poste souhaitez apparaître dans le magazine « Le Maître de Poste Canadien » ou si vous aimeriez lire un sujet particulier dans ce magazine.

Veillez envoyer un courriel avec photos et informations à mail@cpaa-acmpa.ca. Vous pouvez également appeler le Bureau national au 613-745-2095.

Supplemental Allowance Declaration
Déclaration relative à l'indemnité supplémentaire



Employee name / Nom de l'employé / employée _____
Employee ID number / Numéro de l'employé / employée _____
Phone number / Numéro de téléphone _____
Email / Adresse courriel _____
Office name, Province / Nom du bureau, province _____

Please check the appropriate box(es)

Veillez cocher la ou les case(s) applicable(s)

1. In 2024, I provided premises for Canada Post that are:

In residential premises

As a stand-alone office (I did not operate another business or engage in other employment on the same premises as the post office)

AND

2. Commercial (or equivalent) insurance

I provided commercial (or equivalent) insurance due to providing the premises for the post office.

or

Telephone use

I was required to have a telephone line that was not provided, or paid for, by Canada Post.

If none of the above applies to you, you are not eligible for the supplemental allowance and do not need to return the form.

1. En 2024, j'ai fourni des locaux pour un bureau de Postes Canada qui se trouvent :

dans un immeuble d'habitation

dans un bureau autonome (je n'ai pas exploité d'autre commerce ni exercé un autre emploi dans l'immeuble du bureau de poste)

ET

2. Assurance commerciale (ou l'équivalent)

J'ai souscrit une assurance commerciale (ou l'équivalent) afin de fournir les locaux du bureau de poste.

ou

Usage téléphonique

Je devais avoir une ligne téléphonique qui n'était ni fournie, ni payée par Postes Canada.

Si aucun de ces cas ne s'applique à vous, vous n'êtes pas admissible à l'indemnité supplémentaire et vous n'avez pas besoin de retourner le formulaire.

Signature _____

Date _____

Submit to:

SUPPLEMENTAL ALLOWANCE
CANADA POST
2701 RIVERSIDE DRIVE SUITE N1040
OTTAWA ON K1A 0B1
or cpaa_sa@canadapost.postescanada.ca

Soumettre à :

INDEMNITÉ SUPPLÉMENTAIRE
POSTES CANADA
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1040
OTTAWA ON K1A 0B1
ou cpaa_sa@canadapost.postescanada.ca

Please note that all forms, without exception, must be received by June 30, 2025. Forms received after June 30 will not be considered for payment. Eligible claims will be paid by August 31, 2025. For mailed applications, it is recommended to use a traceable mailing product to obtain proof of mailing.

Veillez noter que tous les formulaires de demande, sans exception, doivent être reçus avant le 30 juin 2025. Les formulaires reçus après cette date ne seront pas admissibles. Les demandes de remboursement admissibles seront payées avant le 31 août 2025. Pour les demandes envoyées par la poste, il est recommandé d'utiliser un produit postal repérable pour obtenir une preuve d'envoi.

Leasing Allowance Declaration (43) (App "I")
Déclaration d'indemnité de location (43) (App « I »)

Statement of Income/Revenues

Post office name/Nom du bureau de poste : _____ Postal code/Code postal _____
Postmaster/Maitre de poste : _____ ID# _____ Position # _____ Telf# _____
Leasing Allowance received from Canada Post/Allocation reçue de Postes Canada: _____
Telephone Allowance/Allocation de téléphone: _____
Supplemental Allowance/Allocation supplémentaire: _____
Total: _____ \$

Statement of expenses/ Dépenses encourues (if applicable/si applicable)

Rent/Coût du loyer : _____ Month/mois
Electricity/Électricité : _____ Month/mois
Heat/Chauffage : _____ Month/mois
Water/Sewer/Garbage/Eau/Égouts/Poubelles: _____ Month/mois
Telephone/Téléphone: _____ Month/mois
Insurance/Assurance: _____ Month/mois
Snow removal/Déneigement: _____ Month/mois
Lawn mowing/Tonte de gazon : _____ Month/mois
Cleaning supplies/Produits nettoyage : _____ Month/mois
Office supplies/Dépense de bureau : _____ Month/mois
Other/Autres : _____ Month/mois
Expenses Total/Somme des dépenses : _____ Month/mois

Income/Revenues : + _____

Expenses/Dépenses : - _____

Total : = _____

Formulaire de Déclaration relative à l'indemnité supplémentaire

Formulaire de Déclaration d'indemnité de location

La SCP envoie ce formulaire aux maîtres de poste de la catégorie des groupes en mars de chaque année et peuvent être consultés notre site web: www.cpaacmpa.ca

Contactez votre représentant syndical local pour recevoir ce formulaire.



Commander le rapport financier 2024 de l'ACMPA

Le rapport financier vérifié 2024 devrait être disponible en mai.

Pour recevoir une copie de ce rapport, veuillez remplir les informations postales ci-dessous et le retourner par courriel à mail @cpaa-acmpa.ca ou par courrier

(SVP écrire en lettre moulée)

CPAA
281 Queen Mary
Ottawa ON K1K 1X1

Nom

Adresse

Ville-Province-Code postal

Congrès annuel des sections 2025

Terre-Neuve-et-Labrador

Glynmill Inn
1B Cobb Lane
Corner Brook, NL A2H 2V3
Tél. (709) 634-5181
2 et 3 mai 2025

Maritimes

Crown Plaza Saint-John Harbour
10 Rue Portland
Saint-John, N-B E2K 4H8
Tél. (506) 674-5280
23 et 24 mai 2025

Québec

Hôtel du Domaine
755 9^e rue sud
Thetford Mines, QC G6G 0G1
Tél. (418) 755-1355
2,3 et 4 mai 2025

Ontario

Holiday Inn Hotel
150 Rue George N
Peterborough, ON K9J 3G5
Tél. (705) 743-1144
30, 31 mai & 1 juin 2025

Manitoba

Canad Inns Destination Centre Transcona
826 av. Regent O
Winnipeg, MB R2C 3A8
Tél. (204) 224-1681
2 et 3 mai 2025

Saskatchewan

Ramada Plaza Downtown Regina
1818 av. Victoria
Regina, SK S4P 0R1
Tél. (306) 569-1666
25 et 26 avril 2025

Alberta, T.N.-O. et Nt.

Best Western Plus Chateau Inn LTD
5027 Lakeshore Dr.
Sylvan Lake, AB T4S 1R3
Tél. (403) 887-7788
2 et 3 mai 2025

C.-B et Yukon

Coast Kamloops Hotel & Conference Centre
1250 Ch. Rogers
Kamloops, BC V1S 1N5
Tél. (250) 828-6698
25 et 26 avril 2025

Avis

Réunion annuelle nationale

09 octobre 2025 (15h)

ACMPA

Bureau national
281 Queen Mary
Ottawa, ON K1K 1X1

Tél. (613) 745-2095 Fax (613) 745-5559

Courriel: mail@cpaa-acmpa.ca Site Web: www.cpaa-acmpa.ca

Les membres qui désirent participer, veuillez contacter le Bureau national



Sonia Dupuis est une experte en relations de travail bilingue très respectée qui est récemment sortie de sa retraite, apportant à notre équipe ses vastes connaissances et une solide expérience. Avec une carrière de plusieurs années à Postes Canada et à l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) elle possède une capacité exceptionnelle à résoudre les problèmes avec tact et expertise. Ses connaissances et sa compréhension de notre convention collective et de la résolution des conflits se sont avérées inestimables.

L'unicité de Sonia n'est pas seulement attribuable à son expertise professionnelle, mais aussi à sa véritable passion pour la promotion de relations positives entre la direction et les employés. Elle est toujours prête à partager ses connaissances avec ses collègues, ce qui permet à l'ensemble de l'équipe de mieux comprendre le domaine des relations du travail.

Bien qu'elle ait pris sa retraite pendant un certain temps, Sonia n'a rien perdu de son enthousiasme et de son énergie, et son retour au travail a été très bien accueilli. Ses conseils ont déjà eu une incidence positive sur son entourage, et il est clair qu'elle est tout aussi déterminée à façonner l'avenir du secteur qu'elle l'était au début de sa carrière.



Processus de changement d'adresse

Pour vous assurez que l'ACMPA a votre adresse exacte, vous devez faire les deux (2) étapes suivantes :

1. Aviser Postes Canada :

⇒ Vous pouvez faire la mise à jour de votre adresse via Intraposte – Libre-service pour les employés (LSE)

OU

⇒ Communique avec AccèsRH :

- Courriel : AccèsRH@postescanada.ca
- Téléphone : 1-877-807-9090
- Télécopieur : 613-734-6347

2. Aviser l'ACMPA : (Pour information seulement)

- Courriel : mail@cpaa-acmpa.ca
- Téléphone : 613-745-2095
- Télécopieur : 613-745-5559



Il est important que vous informiez Postes Canada en premier. Le fichier électronique qui supporte l'information de nos membres est basé selon l'information que la Société nous fournit. Si vous n'avisiez pas la SCP de votre changement d'adresse, votre nouvelle adresse n'apparaîtra pas dans notre système.



Aider le Canada à voir qui nous sommes !

Alors que nous lançons la campagne nationale de représentation de l'ACMPA afin de sensibilisation à l'importance des bureaux de poste ruraux dans les communautés à travers le Canada, nous avons besoin de votre aide !

Envoyez-nous vos plus belles photos de bureaux de poste ruraux, y compris les paysages qui les entourent !



Toutes les photos envoyées seront éligibles pour un tirage au sort.

Date limite : 15 juin, 2025

Envoyer vos photos à: mail@cmaa-acmpa.ca



PROPOSITION D'ASSURANCE POUR BUREAUX FOURNIS PAR LES MAÎTRES DE POSTE



INFORMATION PERSONNELLE & D'AFFAIRE

Nom du maître de poste: _____
Nom du bureau de poste: _____
Adresse du bureau de poste: _____
Rue / Route: _____ Bureau: _____
Ville: _____ Province: _____
Code Postal: _____ Télécopie / Fax: _____
No Téléphone: _____ Courriel: _____

AUTRES ASSURANCES

Détenez-vous présentement une assurance Biens ou Responsabilité pour votre bureau de poste? Oui Non
Si oui, qui est l'assureur: _____ No de police: _____
Type d'assurance: _____ Police déjà annulée? Oui Non
Si oui, veuillez indiquer la raison de l'annulation: _____

HISTORIQUE DE PERTES

Avez-vous eu des pertes / réclamations au cours des 5 dernières années: Oui Non
Si oui, veuillez fournir une brève description, incluant les dates et indemnités versées: _____

CRÉANCIERS ET ASSURÉS ADDITIONNEL

Veuillez inscrire toutes tierces parties devant être ajoutées à titre de CRÉANCIER (incluant l'adresse complète):

Veuillez inscrire toutes tierces parties devant être ajoutées à titre d'ASSURÉ ADDITIONNEL (incluant l'adresse complète) :

PROTECTIONS

A- Protections de base (n'inclus pas l'assurance pour votre bâtiment) :

Contenu: 20,000\$ (Votre contenu personnel dans le bureau de poste)
Pertes de revenus: Inclus
Refoulement des égouts: Inclus
Responsabilité civile: 2,000,000\$

Prime de base annuelle: 497\$

B- Assurance pour votre bâtiment (optionnelle):

Si vous désirez assurer votre bâtiment commercial, veuillez indiquer la limite requise: (1) _____\$ Limite d'Assurance
(Notez que la limite d'assurance devrait refléter le coût de reconstruction de votre bâtiment)

Calculez la prime d'assurance pour votre bâtiment comme suit : Transférer la ligne (1) _____\$ Limite d'Assurance
Multipliez par un taux de 0.003008 X 0.003008
Prime pour votre bâtiment (2) \$ Prime Bâtiment*

Transférez le montant de la ligne (2) à la ligne (4) de la page suivante.

*Exemple: Limite d'assurance de \$100,000 x 0.003008 = Prime de 300,80\$

PAIEMENT

Paiement complet doit être transmis par chèque ou virement électronique et doit accompagner votre proposition. Les propositions reçues sans le paiement complet seront retournées.

Calculez votre prime:

Protections de base: (3) 497\$ (Cette prime inclus 50\$ de frais de courtier)

Ajouter le coût pour l'assurance bâtiment (si applicable) : (4) _____\$ Montant transféré de la ligne (2)

Sous-total: (5) _____\$ (3) + (4)

Maîtres de Poste du Québec – Ajouter la taxe de 9% (x 0.09) (6) _____\$

Maîtres de Poste de l'Ontario – Ajouter la taxe de 8% (x 0.08) (7) _____\$

Maîtres de Poste du Manitoba - Ajouter la taxe de 7% (x 0.07) (8) _____\$

Maîtres de Poste de Terre-Neuve - Ajouter la taxe de 15% (x 0.15) (9) _____\$

Maîtres de Poste de Saskatchewan - Ajouter la taxe de 6% (x 0.06) (10) _____\$

Tous les autres Maîtres de Poste – Aucune taxe ne s'applique

Sous-total: (11) _____\$ [(5)+(6)] ou [(5)+(7)] ou [(5)+(8)] ou [(5)+(9)] ou [(5)+(10)]

Date requise de la mise en vigueur de la police d'assurance (JJ/MM/AAAA): _____

Nonobstant votre date de mise en vigueur, le renouvellement du programme d'assurance se fera au 1er janvier de chaque année. SVP ne pas soumettre votre proposition plus de 60 jours avant la date requise de mise en vigueur.

Votre prime totale :

Si votre date requise de mise en vigueur est entre le **1^{er} janvier et le 30 juin**, 100% de la prime est payable la première année. (12) _____\$ 100% de (11)

Si votre date requise de mise en vigueur est entre le **1^{er} juillet et le 31 décembre**, 50% de la prime est payable la première année. (÷ 2) (13) _____\$ 50% de (11)

Veillez retourner la proposition complétée, datée et signée ainsi que votre paiement à :

Jones DesLauriers Insurance Management Inc.
200 – 307C Richmond Road
Ottawa, Ontario K1Z 6X3

Ou veuillez envoyer un virement électronique à payment@jdmi.com. Veuillez inclure votre nom complet et le numéro de police (501378638). Aucune question de sécurité n'est requise car ce courriel est configuré pour le dépôt automatique.

Le paiement complet doit être effectué par chèque ou virement électronique, émis à l'attention de « Jones DesLauriers Insurance Management Inc. »

Notez que l'assurance sera en vigueur que lorsqu'un Certificat d'Assurance aura été émis. Nous ferons notre possible afin d'émettre votre Certificat d'Assurance dans un délai de 3 jours ouvrables suivant la réception de votre proposition et de votre paiement. La remise de votre paiement ne fournit pas automatiquement la garantie d'assurance.

Déclaration

Je fais une demande pour l'assurance basé sur l'information fournie ci-haut. Je vous autorise à obtenir, utiliser et partager de l'information personnelle obtenue en lien avec cette proposition, tel que permis par la loi, pour la mise en place de cet assurance ou un renouvellement, une prolongation ou une modification de celle-ci par Intact Compagnie d'Assurance du Canada, pour le motif d'évaluer le risque, enquêter et régler des réclamations et déceler et prévenir la fraude, telle que l'information de crédit et l'historique de pertes.

Je garantis qu'au meilleur de mes connaissances, les renseignements fournis dans cette proposition ainsi que toute information supplémentaire fournie est vraie. Je garantis également que je n'ai pas caché ou fourni des faits erronés.

Si l'information fournie dans cette proposition devait changer entre la date de la proposition et la date effective de l'assurance, je garantis que je vais immédiatement faire part de tels changements à l'assureur.

Nom : _____

Signature _____

Date _____

Pour toute information supplémentaire:

Serge Paquette, Vice-président
Jones DesLauriers Insurance Management Inc.
1-866-931-8003 x 244
sergep@jdmi.com



Group Life Insurance Plan

A–Life Insurance Benefit

1. **Commencing April 1, 2016, all active members** of the Association are insured for \$10,000 Group Life Insurance in accordance with the terms of Group Policy No. **101959**, issued to the Association by the **Sun Life** Assurance Company.
2. The above amount is subject to a periodical review.
3. Such insurance will continue *in force* as long as the *employee is an active member of the Association*.
4. Such insurance will continue for as long as this policy is in force.
5. Such insurance will automatically terminate at the end of the month in which the member celebrates his/her 70th birthday.
6. New members are insured from the date on which *active membership to the Association begins*.

B–Total Disability Benefit

1. This policy provides group insurance during continuous total disability as long as the following conditions apply:
 - a) you have been totally disabled for 6 months or more, prior to your 65th birthday;
 - b) the disability is such that you are unable to perform any work of any kind;
 - c) you remain an active member of the Association.
2. The coverage does not extend beyond your 65th birthday.
3. If you cease to be a member while you are on disability and before your 65th birthday, you must consider the conversion outlined in item C below.
4. You applied for waiver of premium benefits within the contract provisions.

C–Conversion Privilege

1. This insurance can be converted into certain types of individual life insurance plans, then issued by **Sun Life** Assurance Company.
2. To convert this policy, the following conditions must be in effect:
 - a) your active membership to the Association must terminate on or before your 65th birthday;
 - b) your application for conversion must be received by **Sun Life** within 31 days of termination of your active membership.
3. Presently, the maximum coverage available is \$10,000.
4. Conversion is available regardless of your health.
5. The privilege does not extend beyond 31 days following your 65th birthday, even though you may continue to work beyond that date.

D–Beneficiary

1. A form is provided below to enable you to register a beneficiary in the event of your death.
2. You may change your designated beneficiary any time.
3. If no beneficiary is named, the insurance proceeds will be paid through the administrator, executor, or assign(s) of your estate upon your death.
4. *If designating a beneficiary who is a minor or who lacks legal capacity, please check box below, (in Beneficiary Designation Form) and a Trustee Appointment form will be sent to you for completion. (Also available on CPAA Website)*

Certificate of Insurance

1. The **Sun Life**, certifies that the holder of this policy is insured for the sum of \$10,000, in accordance with the terms of Group Policy No. **101959**:
 - a) as long as he/she is an active member of the Canadian Postmaster and Assistants Association; and
 - b) as long as he/she is under age 70.
2. The insurance is payable on death from any cause to the beneficiary last registered in writing with **Sun Life**.
3. If no beneficiary is registered with **Sun Life**, the insurance is payable to the deceased's administrator, executor or assign(s).
4. The policy includes a Total Disability Benefit and a Conversion Privilege.
5. The certificate and the descriptive literature above are provided for information purposes only.
6. If any conflicts arise between the above and the terms of Group Policy No. **101959**, the terms of the latter shall govern.

Should you need any additional information about your Group Life Insurance Plan, please contact:

Meldrum Horne & Associates
222 Queen Street, Suite 301
Ottawa ON K1P 5V9
info@meldrumhorne.com
(613) 233-9105

2022/10

Retain the above for your records

Please complete, detach and forward this portion to: CPAA 281 Queen Mary, Ottawa, ON K1K 1X1

Beneficiary Designation Form (PLEASE PRINT)

Important notice regarding Group Life Insurance Plan

- Before completing this form, **you must have signed an Association Member's File (term employee not eligible)**.
- This form should only be completed **once**, unless you wish to amend it. (ex. change in beneficiary or name change)
- When this form is completed by a member, he/she must have their signature witnessed by someone other than the named beneficiary.

• **Minor beneficiary:** YES NO • **Language preference:** English French Home phone #: (____) _____

I, _____ living in the Province of _____

Member's full name

Office Name

and insured under Group Policy No. **101959** declare that all proceeds payable under this policy at my death be paid to

Beneficiary's full name

Relationship of Beneficiary to Member

Beneficiary's contact

Dated at _____ this _____ day of _____ 20____
City, Province

Signature of Member

Witness Print your full name

Signature of Witness

Régime d'assurance-vie collective

A – Bénéfice d'assurance-vie

1. À compter du 1^{er} avril 2016, tous les membres actifs de l'Association sont protégés par un bénéfice d'assurance-vie collective de 10 000 \$, conformément aux dispositions de la police de groupe n° 101959, souscrite par la **Sun Life, compagnie d'assurance-vie**, au nom de l'Association.
2. Le montant qui précède est sujet à une révision périodique.
3. Ladite assurance restera en vigueur tant et aussi longtemps que *l'employé demeurera un membre actif de l'Association*.
4. La protection existe tant que cette police est en vigueur.
5. La protection cessera à la fin du mois durant lequel vous atteignez l'âge de 70 ans.
6. Tout nouveau membre actif est couvert en vertu de ce régime dès la date à laquelle son adhésion à l'Association est reconnue par celle-ci.

B – Bénéfice en cas d'invalidité totale

1. La police prévoit le maintien de votre assurance collective, pourvu que les conditions suivantes existent :
 - a) vous êtes complètement invalide depuis 6 mois ou plus avant votre 65^e anniversaire de naissance;
 - b) votre invalidité est telle que vous êtes incapable d'accomplir un travail de quelque nature que ce soit;
 - c) vous demeurez un membre actif de l'Association.
2. Cette protection ne s'étend pas au-delà de votre 65^e anniversaire de naissance.
3. Si vous cessez d'être membre durant votre incapacité et avant votre 65^e anniversaire de naissance, vous devez considérer le privilège de transformation inscrit à l'item C ci-après.
4. Vous avez fait application pour l'exonération de primes dans les délais prévu au contrat.

C – Bénéfice de transformation

1. Cette assurance peut être transformée en certains types d'assurance-vie individuelle alors émis par la **Sun Life**.
2. Pour pouvoir effectuer cette transformation, les conditions qui suivent doivent exister :
 - a) vous devez cesser d'être membre actif de l'Association avant ou à l'âge de 65 ans;
 - b) votre demande de transformation doit être reçue au siège social de la **Sun Life** dans les 31 jours qui suivent la date à laquelle vous cessez d'être membre actif de l'Association.
3. Présentement, la protection maximale disponible est de 10 000 \$.
4. Votre état de santé au moment de la transformation n'est pas un facteur à considérer.
5. Ce privilège ne peut être accordé après les 31 jours qui suivent votre 65^e anniversaire de naissance, même si vous continuez à travailler après cette date.

D – Bénéficiaire

1. Vous trouverez, ci-dessous, un formulaire vous permettant d'enregistrer le nom du bénéficiaire devant toucher les sommes dues aux termes de la police, advenant votre décès.
2. Vous avez le droit de changer ce bénéficiaire désigné au besoin.
3. Si aucun bénéficiaire n'est désigné, les sommes dues seront payables à la succession par l'entremise d'un administrateur, exécuteur ou ayant(s) droit.
4. *Si la personne désignée comme bénéficiaire est un mineur ou qui n'a pas la capacité juridique voulue, cocher la boîte ci-dessous (dans le formulaire de désignation du bénéficiaire) et un formulaire de Nomination de Fiduciaire vous sera envoyé pour compléter. (Aussi disponible sur le site Web de l'ACMPA)*

Certificat d'assurance

1. La **Sun Life, compagnie d'assurance-vie**, certifie que le porteur dudit certificat est assuré pour la somme de 10 000 \$, conformément aux dispositions de la police de groupe n° 101959 :
 - a) pourvu qu'il soit membre actif de l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints; et
 - b) pourvu qu'il soit âgé de moins de 70 ans.
2. Ce montant d'assurance est payable lors du décès de l'assuré, résultant de toute cause quelle qu'elle soit, au dernier bénéficiaire inscrit dans les dossiers de la **Sun Life**.
3. Si aucun bénéficiaire n'est inscrit dans les dossiers de la **Sun Life**, l'assurance doit être versée à l'administrateur, exécuteur ou ayant(s) droit de la succession du défunt.
4. La police comprend un bénéfice en cas d'invalidité et un privilège de transformation.
5. Ledit certificat ainsi que la documentation ci-dessus visant à décrire les particularités de l'assurance sont présentés exclusivement à titre d'information.
6. S'il y a conflit entre ce qui précède et les dispositions de la police de groupe n° 101959 dont l'Association est titulaire, ce sont les dispositions de ladite police n° 101959 qui ont préséance.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires au sujet de ce régime d'assurance-vie collective, prière de communiquer avec :

Meldrum Horne & Associates
222 Rue Queen, Bureau 301
Ottawa ON K1P 5V9
info@meldrumhorne.com
(613) 233-9105

2022/10

Conserver les informations ci-dessus pour vos dossiers

Veillez détacher et retourner cette partie à : ACMPA 281 Queen Mary, Ottawa, ON K1K 1X1

Formulaire de désignation du bénéficiaire (VEUILLEZ ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES)

Avis important concernant le régime d'assurance-vie collective

- Avant de compléter ce formulaire, vous devez avoir signé un dossier du membre de l'Association (employé nommé pour une période déterminée n'est pas éligible).
- Ce formulaire devrait être complété **qu'une seule fois**, sauf si vous voulez l'amender. (ex. changement de votre nom ou celui du bénéficiaire)
- Quand ce formulaire est complété par un membre, le membre doit faire témoigner sa signature par quelqu'un autre que le bénéficiaire.
- Bénéficiaire d'âge mineur : OUI NON • Langue préférée : anglais français Tél. (maison) : (____) _____

Je, _____ résidant(e) dans la province de _____

prénom et nom du membre

nom du bureau de poste

est assuré(e) en vertu de la police de groupe n° 101959 déclare que toutes les sommes payables aux termes de ladite police, à mon décès, doivent être versées

à _____

prénom et nom du bénéficiaire

lien de parenté du bénéficiaire avec le membre

contact du bénéficiaire

Daté à _____ ce _____ jour de _____ 20 _____

ville, province

signature du membre

témoin prénom et nom en lettre moulée

signature du témoin